

## Sur le Territoire de l'Eurométropole



Les études réalisées dans le cadre des ateliers territoriaux ont permis d'observer que la situation de l'Eurométropole en matière d'accessibilité aux services est la plus satisfaisante dans le département. En effet, tous les services de la vie quotidienne et moins usuels sont présents sur le territoire et sont largement accessibles par tous. Il est tout de même à rappeler que ces services sont essentiellement concentrés sur la ville de Strasbourg, ce qui nécessite un déplacement des habitants de l'Eurométropole.

Néanmoins, l'EMS enregistre le taux d'allocataires du RSA le plus élevé du département. De plus, ces études ont permis de relever les grands enjeux en matière d'accessibilité des services au public sur le territoire, ce qui sera nécessaire pour l'élaboration d'un plan d'action.

### L'équipe

**Les personnes intervenant dans l'élaboration du schéma, au niveau du territoire de l'Eurométropole, sont des agents du Conseil Départemental.**

- **Sabine GORKIEWICZ** : déléguée territoriale de la Direction générale des services du Conseil Départemental du Bas-Rhin sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

- **Cédric HACQUARD** : chargé de missions de la Délégation territoriale de l'Eurométropole de Strasbourg du Conseil Départemental du Bas-Rhin
- Les Équipes d'Animation du Territoire eurométropolitain

## Agenda

- **18 janvier 2016** : rencontre de Mme. la Sous-Préfète en charge des politiques de la ville
- **26 janvier 2017** : présentation du diagnostic en " réseau des DGS "
- **01 février 2017** : consolidation du diagnostic et des enjeux avec les délégués du Préfet
- **14 février 2017** : prochain temps de travail prévu